

Genève, le 27 mars 2018

Lancement des Assises de la santé à Genève

La politique de santé actuelle est un échec si on se réfère à la hausse des primes maladies depuis 2012 (+20,7%). Partant de ce constat, il est plus qu'urgent de changer de paradigme pour contrer la hausse des coûts de la santé à Genève. Les partis de l'Entente (PDC et PLR), l'Association des médecins de Genève (l'AMGe), l'Association des cliniques privées genevoises Genève Cliniques et la Fédération des entreprises romandes (FER) manifestent, ensemble, la volonté d'agir.

Lancer les «Assises de la santé» avec les hôpitaux publics et privés, les cliniques de réhabilitation, les associations de médecins, les maisons de santé et les instituts de soins à domicile, c'est mieux poser les bases pour relever tous ensemble ce défi de taille: proposer à la population genevoise une offre de soins coordonnée, de qualité et à des coûts maîtrisés.

«Les acteurs du domaine sanitaire devraient collaborer à élever les standards de qualité. L'équilibre entre l'hôpital public et les établissements de soins privés doit être renforcé et non amoindri, cela dans un cadre défini. L'AMGe souhaite que puisse s'établir un véritable partenariat entre le privé et le public dans le respect de l'autre, de ses problèmes et de ses obligations. Le rôle de l'Etat est de garantir cet équilibre et de veiller à ne pas entraîner, par ses décisions, de distorsions de la concurrence», souligne Michel Matter, président de l'Association des médecins de Genève.

L'Association des médecins de Genève (l'AMGe), l'association des cliniques privées genevoises Genève Cliniques et les partis de l'Entente (PDC et PLR), ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes proposent, pour la première fois, ensemble, différentes pistes de collaborations entre les acteurs de la santé dont les retombées seraient rapidement mesurables dans la prise en charge des patients et sur les finances de l'Etat.

«Le transfert de la prise en charge des patients du mode stationnaire vers l'ambulatoire (hôpital de jour) va redessiner les cartes des réseaux de soins à Genève et nous souhaiterions, dès à présent, favoriser la création de pôles de compétences plus forts et de meilleure qualité pour anticiper les changements très rapides qui vont impacter l'hôpital public comme les établissements privés. Les acteurs de la santé affirment leur volonté de travailler ensemble, pour répondre à ces nouveaux défis», souligne Gilles Rufenacht, président de Genève Cliniques, l'association des cliniques privées de Genève.

Les révisions de la LAMal introduites en 2012, consacrent un changement de paradigme. Les cantons ne subventionnent plus leurs propres institutions hospitalières publiques mais achètent des prestations médicales à des institutions publiques ou privées sur la base de critères qualitatifs et financiers: la meilleure prestation au meilleur prix. Le but de cette réforme est de maîtriser l'augmentation des coûts des soins médicaux en introduisant une véritable concurrence entre prestataires, tout en garantissant la meilleure qualité possible et une facilité d'accès à toute la population.

«Cela impose de transformer l'organisation du système de soins en supprimant les clivages entre prestataires, sources de surcoûts et de moindre qualité. L'offre de soins à la population doit être organisée avec des structures plus souples, plus autonomes, ouvertes sur un réseau sanitaire intégrant tous les acteurs, les HUG jouant un rôle central comme partenaires de la chaîne des soins. Cette

intégration suppose de ne plus opposer les médecins traitants et les HUG, les structures publiques et privées. Les patients doivent pouvoir bénéficier non seulement des compétences individuelles mais aussi des compétences collectives dépendant d'une organisation cohérente et efficiente du système de soins», ajoute Pierre Conne, député PLR.

«Les citoyens genevois ont la chance de disposer d'une offre médicale non seulement unique au monde et d'une exceptionnelle qualité. L'Etat devrait coordonner cette offre et ne pas chercher à l'éliminer. Il apparaît comme urgent de mieux répertorier l'offre existante et de la coordonner pour une meilleure efficacité tout en faisant jouer la concurrence. Non à une planification étatique, oui à une vraie subsidiarité des moyens et des structures entre tous les acteurs de la santé à Genève», conclut Bertrand Buchs, président du PDC Genève.

Gilles Rufenacht (Genève Cliniques), Michel Matter (AMGe), Bertrand Buchs (PDC), Pierre Conne (PLR) et Olivier Sandoz (FER)

Contacts :

Basile Dacorogna

Secrétaire général du PDC Genève

basile.dacorogna@pdc-ge.ch

+ 41 79 780 61 79

Jérémy Nieckowski

Chargé de relations publiques de Genève cliniques

jeremy.nieckowski@outlook.com

+ 41 79 699 97 27